

Revue de Presse TMC Innovation

La commune de Loiron innove dans l'éclairage public



Teddy Mussard et François Judon, entreprise Effage Energie, Jean-Yves Paris, adjoint au maire de la commune, Loïc Pallard et Raphaël Fouassier, chargés d'affaires au Syndicat départemental pour l'électricité et le gaz de la Mayenne.

Loiron s'est équipé d'un nouveau balisage « éclairage public ». Un dispositif qui permet d'améliorer la visibilité de nuit du cheminement piéton, rue du Docteur-Ramé. L'opération a été réalisée en collaboration avec le Syndicat départemental pour l'électricité et le gaz de la Mayenne (SDEGM). « Loiron est la première collectivité de la Mayenne et la troisième en France à offrir à ses riverains ce type d'éclairage public », fait remarquer Raphaël Fouassier, chargé

d'affaires au SDEGM.

Grâce à ce système, la commune peut éteindre les lanternes publiques tout en éclairant les voies piétonnières. Le système améliore la sécurité des usagers et permet à la commune de réaliser des économies d'énergie. « Cette expérimentation pourra être étendue à terme sur d'autres chemins de la commune », annonce Jean-Yves Paris, adjoint au maire.

53D08

Pays de Sèvre et Maine

Economie

A Vertou, une collerette pour économiser l'éclairage public

Créée en 2006, l'entreprise vertaviennaise TMC Innovation s'est spécialisée dans la conception, la production et la commercialisation de candélabres urbains. Cette PME a dernièrement innové en lançant Uniklic®, une collerette lumineuse de 3 watts qui se fixe sur les mâts d'éclairage des espaces publics.

Le produit désormais breveté a demandé deux années de développement. Il se différencie du précédent (luminaires intégrés dans le mât, qui a connu un fort succès (1 500 ventes).

Ce bandeau lumineux permet d'éviter d'éclairer toute la nuit. Jusqu'à une certaine heure, le mât lumineux éclaire de façon classique,



La collerette se fixe en un clic, à chaque poteau.



Le lotissement de la Durandière au Loroux-Bottreau possède des mâts électriques équipés de la fameuse collerette qui permet de moins éclairer la nuit.

puis tard dans la nuit, la collerette prend le relais juste pour baliser l'objet. L'entreprise entend équiper de nombreuses villes "soucieuses d'avoir une démarche écologique et économique en éteignant une partie de ses lanternes à certaines heures de la nuit tout en maintenant un balisage sécurisant, et ne pas dépenser trop car le produit n'est pas excessif, explique Gégory Flipo, dirigeant de la société. Cela permet de dimi-

nuer par 20 la consommation d'énergie pendant les heures de balisage".

Développement national

Le nom du mât vient de son montage : en un clic, il s'adapte sur les mâts existants des espaces publics. L'entreprise, qui compte 15 salariés, entend se développer sur le plan national et européen

après avoir touché les collectivités régionales (ndlr, le système est utilisé par la ville d'Angers près du château, Priac-sur-Mer, Le Loroux-Bottreau, Rocheservière, Le Bourg-sous-la-Roche, Les Sables-d'Olonne). Le concept a été primé au dernier salon des collectivités publiques, porte de Versailles, et a fait l'objet d'un reportage sur TFI. Renseignements sur <http://www.tmc-innovation.fr>.

Les Sorinières

Les collerettes lumineuses assurent le déplacement des piétons

Les Sorinières s'apprête à lancer une expérience innovante : installer des collerettes lumineuses sur ses mâts d'éclairage existants pour remplacer l'éclairage classique entre 23 h et 5 h du matin par un balisage. Une première phase de test est en route : treize collerettes lumineuses achetées par la commune ont été installées sur l'un des côtés de la rue Georges-Clemenceau.

Cette initiative a un double objectif : adapter l'éclairage public en fonction des horaires et de l'utilisation des rues et réaliser des économies d'énergie. En ce sens, cette démarche s'inscrit dans la politique de développement durable de la commune incarnée dans l'Agenda 21, puisqu'utiliser le balisage à la place de l'éclairage par les candélabres classiques réduit de 90 à 95 % la consommation d'énergie pendant les heures de balisage.

Pour s'équiper, la commune a fait appel à l'entreprise TMC innovation installée aux Sorinières. Cette société de quinze salariés a développé Uniklic®, un nouveau produit. « Uniklic® est une collerette lumineuse de 3 W qui se fixe sur des mâts d'éclairage. Grâce à cette innovation, une ville peut avoir une démarche écologique et économique en éteignant une partie de ses lanternes à certaines heures de



Christian Couturier, le maire avec les représentants de la société TMC Innovation qui a conçu les collerettes, et les 3 représentants de l'entreprise Mainguy mandatée par Nantes Métropole pour poser les collerettes.

la nuit tout en maintenant un balisage sécurisant », explique Grégory Flipo, son dirigeant. Grâce à un module électronique, la lanterne est éteinte automatiquement aux heures choisies et seule la collerette reste en fonctionnement. Le balisage ainsi assuré est suffisant pour le déplacement des piétons.

Pour la première phase de test, la

rue Georges-Clemenceau est concernée sur un côté. La mise en fonctionnement se fera sur plusieurs jours, temps nécessaire au réglage. Si cet essai est concluant, les collerettes lumineuses pourraient être installées le long des cheminements piétonniers. La Ville sollicite les impressions des passants. Tél. 02 40 13 00 00, mail ; mairie@ville-sorinières.fr



LA BERNERIE

Ce soir, à 20 h, salle Magres face à l'église conférence animée par un psychologue de l'école des parents sur le thème de l'intérêt de l'enfant chez l'enfant. Tél. 02 40 82 75 31.

FROSSAY

Le Quai Vert propose une soirée jeux. Débutants ou joueurs expérimentés, entre rires et concentration, stratégie et hasard. Rendez-vous 20 h, route des Cars. Entrée gratuite.

PRÉFAILLES

Le sémaphore de la pointe Saint-Gildas accueille une exposition sur la voile. Objets anciens, panneaux explicatifs, matériel pédagogique. De 10 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h.

⊕ LA BERNERIE. La commune rénove et développe une meilleure gestion de son éclairage public

Maîtriser l'éclairage public

Les buts : s'inscrire dans une démarche environnementale et réduire la facture annuelle de l'électricité.

Il y a 3 ans on ne se posait pas ce type de questions » ces propos de Thierry Dupoué, le maire de la Bernerie, illustrent l'évolution des mentalités dans ce domaine et ce, aussi bien au niveau des élus que des habitants.

Horloge astronomique
Aujourd'hui « nous souhaitons inscrire la commune dans une démarche générale de préservation de l'environnement en réduisant notamment notre consommation d'électricité ». Après

« Les habitants ont conscience qu'il faut réduire notre consommation »

des audits qui ont évoqué un système vétuste et consommateur d'énergie, la commune a sécurisé ses installations et changé le système de lancement de l'éclairage public passant de cellules lumineuses à des horloges astronomiques « qui offrent une meilleure homogénéité et plus de précision » remarque Jean-Paul Maas, 1^{er} adjoint.

Colerette à leds
Aujourd'hui, La Bernerie passe au stade supérieur en installant de nouveaux luminaires, plus esthétiques et économes. Jean-Paul Maas les a découverts lors du salon des maires en 2009. « Ces mats avaient reçu le prix de l'innovation » précise l' élu qui a estimé qu'ils correspondaient aux attentes de la commune. Mieux que l'expérience menée dans le quartier du Crève cœur où face à des lam-



Roland Hertzien (conseiller municipal) Thierry Dupoué et Jean-Paul Maas satisfaits de ces lampadaires.

padaires très lumineux, des variateurs ont été installés « qui permettent de baisser la puissance de l'éclairage mais peu la consommation ». Ceux installés récemment

sur rue Clemenceau sont équipés d'ampoules de 45 W, contre 70 pour les précédents. Juchés à 4 mètres de hauteur contre 6 auparavant et surtout pourvus d'une

meilleure lentille et d'un véritable système de réflexion, ils éclairent mieux la rue et consomment beaucoup moins. Enfin, à environ un mètre de hauteur, ces

lampadaires bénéficient d'une colerette de leds lumineuses qui offre un jaillissement permettant ainsi d'éteindre l'ampoule principale quand peu de monde circule, soit en moyenne entre minuit et 6 heures du matin.

Économies

À terme, en fonction des travaux, les rues de la Bernerie seront équipées de ces nouveaux mats, à commencer par le quartier du Cars. Engendrant ainsi des économies qui à terme pourraient atteindre jusqu'à 85 % de la consommation annuelle, d'autant que ces lampadaires coûtent aujourd'hui moins cher à l'achat que leurs prédécesseurs. Ainsi pour les 14 posés rue Clemenceau le coût est de 36 000 € dont 11 000 € à la charge de la commune contre 45 000 € et 27 000 € pour la ville avec les anciens modèles. Bref, une belle opération qui permet à la fois de s'inscrire dans une logique de développement durable, d'économie financière pour la commune, tout en maintenant l'éclairage des rues car, « si les habitants ont conscience qu'il faut réduire notre consommation d'électricité ils ne sont pas prêts à une extinction totale la nuit ». ■

Laurent Huet

REPÈRES

- 1 050 Le nombre de points lumineux à la Bernerie
- 100 000 € La facture d'électricité de la commune
- 3 watts La puissance des leds sur la colerette

Le patron sait mettre les réverbères en veilleuse

L'entreprise TMC, aux portes de Nantes, a la créativité flamboyante. Elle vend de l'éclairage public à énergie solaire et livre des mâts économes.



Gregory Fipo, le patron de TMC.

Un visage fatigué de Chili aimable, un crâne d'auf de gisement foucœur... Gregory Fipo dirige TMC Innovation, à Vertou. Une petite entreprise de la métallurgie assemblée à une filière de Bouygues, il y a trois ans. « Nous, on ne fabrique que le mât », explique (trop) modestement le patron. Un homme qui, à quarante ans, a osé quitter la sécurité d'un emploi de manager salarié au Mans pour tenter l'aventure de l'entreprise.

À l'époque, TMC emploie six personnes. Elle en occupe deux fois plus aujourd'hui. Il est vrai que son patron n'a pas l'imagination au repos et fait jouer de la synergie des compétences : « Nous travaillons en partenariat avec l'école de design de Nantes et le bureau d'études Synéval ». TMC bénéficie, en outre, de l'appui de la chambre de commerce, d'Oseo et d'Atlanpole.

« Et grâce à la Région des Pays de la Loire, nous avons pu embaucher un jeune ingénieur, car l'innovation coûte cher. »

TMC a créé un mât autonome alimenté par l'énergie solaire : « Un éclairage public qu'on n'a pas besoin de raccorder au réseau électrique. » Un lampadaire qui restitue, la nuit, l'énergie accumulée le jour. Et assure l'image d'une entreprise citoyenne, soucieuse d'économies d'énergie et de finances publiques.

Éteignez un bout de nuit !

TMC approfondit le concept d'éclairage public économe avec la création d'un deuxième mât original, composé d'un karnis et d'une colonne lumineuse installée à hauteur d'homme.

« Pourquoi éclairez-vous toute la nuit », interpelle Gregory Fipo. Le manager propose aux élus et décideurs de couper la lumière au cœur de la nuit. Tout bon pour la facture énergétique. Et de maintenir, pour la sécurité et la boussole des passants, une veilleuse « qui balise l'espace ».

Ce concept de mât décoratif, urbain et économe, fait un tabac. Angers, Château-Gontier, Beauvais, Écomirois, Nantes... en valent pour l'éclairage de leurs voies publiques. Lunik, le nom du mât, intéresse aussi des lotissements : « A Venansault (Vendée), on étend les 21 mâts à 22 h 30. Et on maintient un halo de lumière. » Des entreprises sont aussi preneuses : « On fait des mâts pour



La nuit, on peut éteindre le lampadaire et garder la colonne (au premier plan) allumée en mode veilleuse.

l'usine Airbus de Nantes. »

Le succès commercial de Lunik rend optimiste Gregory Fipo. « Nous espérons doubler notre chiffre d'affaires d'ici 2012. » D'autant qu'une autre idée germe : l'intégration de la veilleuse sur les mâts déjà installés.

« Nous avons à résoudre encore

quelques difficultés techniques, en particulier de corrosion », avoue le patron. Les grimper ouverts, compte tenu de l'étendue du marché, des champs de développement, pas près de s'éteindre.

Gaspard NORRITO.

TMC Innovation a été distinguée, dans la catégorie éveil, par le Trophée Innovation décerné par l'Institut national de la propriété industrielle, l'Inpi. Les trois autres lauréats sont les suivants. Catégorie PME : Général Transmissions (Vendée) et Cachet SA (Sarthe). Catégorie recherche : iRCCyN, Institut de recherche en communications et cybermétéologie de Nantes.

Des collerettes de LEDs pour un balisage nocturne

Angers – Maine et Loire
(156 965 habitants)

« Angers veut être une ville durable. Dans le domaine de l'éclairage public, nous avançons doucement, sachant qu'il n'existe pas de solution toute faite. En expérimentant tel ou tel matériel, en fonction de l'ambiance souhaitée – toutes les rues n'ont pas besoin d'être éclairées de la même façon – nous souhaitons contribuer à faire avancer la recherche », énonce Bernadette Caillard-Humeau, première adjointe au maire d'Angers. La mairie prévoit d'augmenter le budget éclairage public et de publier un schéma d'aménagement lumière. « L'époque où l'on éclairait fortement est dépassée et nous recher-

chons plutôt à mieux respecter la période nocturne », insiste l'élue.

En expérimentant, la commune a connu quelques déboires, notamment sur un parking isolé près du parc Balzac, où elle a installé des mâts solaires qui ne fonctionnent guère. « Ces luminaires autonomes éclairent faiblement, mais ce n'est pas un échec complet », modère Bernadette Caillard-Humeau, qui revendique un « droit à l'expérimentation et à l'erreur ».

Dans un autre quartier, la commune vient de remplacer quatorze

Dotés d'une collerette de LEDs située à 1,2 mètres du sol, les mâts Lunik permettent un balisage de cheminement

candélabres d'une dalle piétonne par des mâts moins élevés, aux lampes moins puissantes (70 watts au lieu de 100) et équipées d'une lanterne éclairant le sol de façon plus uniforme. Par ailleurs, ces mâts Lunik (fabriqués par TMC Innovation) sont dotés d'une collerette de LEDs située à 1,2 mètres du sol, permettant un balisage de cheminement. Éteintes entre 23 h et 6 h du matin, les lanternes laissent place au balisage, qui ne consomme que 22 watts/heure au lieu des 1 400.

« Assurer la sécurité des rares noctambules »

« Ce balisage assure la sécurité des rares noctambules après 23 h, et réduit la pollution lumineuse », estime Georges Fiszman, directeur de la voirie et des déplacements. Outre la contribution à la diminution des gaz à effets de serre, la facture énergétique devrait être réduite de 3 300 kW par an, ainsi que les frais de maintenance, puisque la durée de vie des lampes est prolongée de 20 à 30 %. Ces mâts au design de qualité sont d'un coût un peu plus élevé à l'unité.

En expérimentation, un candélabre autonome solaire/éolien éclaire le terminus d'une ligne de bus. « Conçu par Novéa énergie, ce mât autonome permet d'ajouter un éclairage, sans le raccorder sur un câble vétuste, en attendant la réhabilitation de ce secteur », explique le directeur. Deux détecteurs de présence permettent d'économiser les batteries. En mode veille, le luminaire est repérable, et lorsqu'une personne s'approche, le mode détection de présence déclenche l'allumage d'une source LED de 5,5 watts produisant 100 lm/watt. Cet éclairage permet de voir et d'être vu. **B. D.**

CONTACT Direction voirie-déplacements, Georges Fiszman. Tél. 02 41 21 54 01.



GRÉGORY FLIPO, repreneur et gérant de TMC Innovation

Il veut moderniser l'éclairage public nocturne

Deux ans après sa reprise par Grégory Flipo, TMC Innovation se prépare à lancer sur le marché des mâts d'éclairage un produit dont elle vient juste de déposer le brevet: le mât Lunik. L'idée est simple: il s'agit d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit, en maintenant un balisage lumineux à 360° et à hauteur des piétons, grâce à la technologie LED (diodes électroluminescentes). Facile à mettre en œuvre, ce système nécessite un seul raccord électrique. L'extinction de la lanterne de 23 heures à 5 heures du matin économise l'énergie, préserve la qualité de sommeil des riverains, et la vie de la faune. « Il va certainement révolutionner les pratiques des collectivités en termes d'éclairage nocturne », souligne Grégory Flipo.

Cinq innovations

Cet ancien responsable d'un grand groupe de distribution de matériel électrique, diplômé sup de co Grenoble, a mis tous les atouts de son côté pour réussir cette reprise: « J'ai suivi des formations technique et personnelle au centre des jeunes dirigeants », explique-t-il. En décembre 2006, il jette son dévolu sur TMC (Tôlerie, mécanique, chaudronnerie), entreprise nantaise de fabrication de mâts d'éclairage public déco-



L'ENTREPRISE

- **Date de reprise:** décembre 2006.
- **Activité:** conception, fabrication et commercialisation de mâts d'éclairage public décoratifs.
- **Statut:** SARL au capital de 100 000 euros, répartie entre le gérant (70%) et les cinq associés (6% chacun).
- **Chiffre d'affaires 2006:** 1,2 million d'euros; **premier semestre 2009:** 1,8 million d'euros.
- **Effectif:** 11 salariés.
- **Siège social:** Vertou (Loire-Atlantique).
- **Site:** www.tmc-innovation.fr

Grégory Flipo, diplômé sup de co Grenoble, vient de déposer le brevet du mât Lunik, qui crée un balisage lumineux à 360° à hauteur des piétons.

ratifs. « TMC était en difficulté, mais seule dans le Grand Ouest, elle avait des atouts sur ce marché porteur, qualitatif, exigeant et concentré. Nous sommes la plus petite entreprise française de fabrication de mâts d'éclairage public », explique le repreneur de l'entreprise, qu'il rebaptise TMC Innovation, pour capitaliser sur le passé et ouvrir une porte sur l'avenir. « Bien m'en a pris, souligne-t-

il. Car innover s'est révélé être un impératif, et nous avons pu le faire avec trois innovations esthétiques et deux technologiques: création de mâts solaires et de mâts éoliens, et lancement du mât Lunik. » S'appuyant beaucoup sur son chef d'atelier, Grégory Flipo a également réorganisé l'entreprise en externalisant certaines étapes de la fabrication et en recrutant cinq personnes: un ingénieur, un tech-

nicien supérieur, un chargé de gestion, une responsable du développement commercial et, tout récemment, un soudeur pour les fabrications en atelier. Les clients de TMC Innovation sont des installateurs réseaux (ETDE, Cegelec, Spie...). Ses prescripteurs? Les bureaux d'études, les architectes urbanistes, les syndicats d'électrification et les collectivités territoriales. **BLANCHE DAVIGNON**

DÉVELOPPEMENT DURABLE URBAN PROJECT LIVRE SON PREMIER BÂTIMENT EN BOIS MASSIF



Créé en 2006 par Eric Guetz (voir photo), la société Urban Project, promoteur-construteur de logements écologiques en bois, est en train de livrer son premier bâtiment en panneaux de bois pleins. Il s'agit d'un immeuble de trois logements sur quatre niveaux, construit à Gentilly (Val-de-Marne). Eric Guetz est aujourd'hui à la recherche de terrains pour pouvoir ériger des habitations et des bureaux écologiques, pouvant aller jusqu'à huit étages.

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ LE MÉDIATEUR DU CRÉDIT DÉSIGNE DES « TIERS DE CONFIANCE »

Pour assurer l'accompagnement des entreprises rencontrant des difficultés de trésorerie, un réseau de tiers de confiance de la médiation vient d'être créé. Il est constitué des membres désignés par les organisations professionnelles suivantes: Medef, CGPME, UPA, ACFD et APOC. Leurs missions: aider le chef d'entreprise à formuler ses besoins de financement et à constituer son dossier de médiation, l'accompagner ensuite, notamment dans ses démarches bancaires, et l'épauler dans la mise en place des solutions préconisées. (Tél.: 06 10 00 12 10.)

17,2%

C'est la baisse du nombre de créations d'entreprises enregistrées par le secteur de la construction sur les trois derniers mois de l'année 2008, par rapport à la même période de 2007. Sur l'ensemble de l'année 2008, le nombre de créations d'entreprises a chuté de 2,1% dans le bâtiment et les travaux publics, mais a augmenté de 1,0% sur l'ensemble des secteurs.

Economie Handicap : une entreprise vertavienne saluée

Les trophées de l'insertion, organisés par le Medef de Loire-Atlantique, avaient nommé cette année l'entreprise TMC Innovation à Vertou pour le recrutement d'un apprenti handicapé.

Depuis sa naissance, Aurélien est touché par l'arthropathie. Le syndrome d'immobilité focale, de déficience musculaire et de raideurs articulaires l'a contraint à rester en fauteuil. Mais celui qui a décidé de ne pas s'appuyer sur son sort, a tout fait pour s'ouvrir des portes et se débrouiller.

À 22 ans, le natif de Sainte-Anne-de-Brivet a d'ailleurs quitté le cocon familial pour s'installer avec son amie dans un lotissement de Vertou. Côté études, le jeune homme n'a pas perdu de temps. Collège puis BEP, il a ensuite intégré le lycée Lecloup-Bouhier pour être diplômé d'un bac professionnel.

Passionné d'informatique et notamment le maniement de logiciels de photo, Aurélien Rolland souhaitait suivre une formation dans le domaine de la PAO (Publication assistée par ordinateur) grâce au Cifam (Centre de formation d'apprentis de la chambre de métiers et de l'artisanat de Loire-Atlantique). "J'ai téléphoné à au moins 80 sociétés. Bien qu'épaulé par l'association nantaise Handisup, personne ne voulait que j'effectue mon contrat de professionnalisation chez



À côté de Gaël (second plan), Aurélien effectue des tâches de gestion, de comptabilité et d'accueil téléphonique.

lui", se souvient-il. Mais un contact ne s'avère pas totalement infructueux : celui avec Gregory Filpo, gérant de TMC Innovation.

Cette société fabrique environ 2 000 lampadaires d'éclairage public par an, en pleine croissance, à besoin d'une personne pour effectuer des tâches de comptabilité, de gestion et d'accueil téléphonique. De relatives responsabilités.

Après réflexion, Aurélien Rolland sera cet homme polyvalent. Il ira jusqu'à changer d'intitulé de formation. "C'était en novembre 2007. Je n'avais pas vraiment le choix. J'avais déjà pris du retard parce que la formation avait démarré en septembre", se souvient celui qui espère obtenir son BTS assistant de gestion, au printemps prochain. Une semaine à l'entreprise, une semaine en formation, Aurélien Rolland

s'est totalement intégré. "C'est vrai que ce n'est pas vraiment la formation que je souhaitais mais finalement on s'adapte. J'ai quand même l'occasion de m'adonner à la PAO en réalisant notamment la plaquette commerciale de la société. Et puis l'ambiance est très bonne avec les collègues", soutient-il en regardant son parrain, Gaël, également récemment recruté après avoir quitté ses études natales, qu'il a rejointes à TMC Innovation.

CDI ensuite ?

Le Vertavien espère qu'à l'issue de ces deux ans passés dans l'entreprise, il signera un contrat à durée indéterminée. "Il faut que je m'améliore aussi au niveau des cours. Les notes ne sont pas très bonnes", reconnaît-il. "Il sait qu'on lui demandera la même exigence qu'un autre employé. C'est aussi la preuve de son intégration", ajoute le gérant

quadragénaire qui a également pour objectif de le conserver.

En prenant la tête de cette branche d'activité qui appartenait autrefois à Mainguy (ex-EIDE), Gregory Filpo a toujours voulu "ouvrir l'entreprise à son environnement". "J'ai des convictions et une philosophie de l'entreprise. Accueillir Aurélien fait partie de celles-ci. On doit donner sa chance à tout le monde. Comme on a recruté, pendant un certain temps, un ancien sans domicile fixe. Je crois beaucoup aux capacités humaines. Une entreprise doit également s'impliquer dans la vie qui l'entoure. C'est pourquoi on participe par exemple au forum emploi de Saint-Herblain : on accueille des collégiens dans le cadre de l'opération découverte des entreprises de l'association escalade, on s'inscrit à la semaine un boss - un prof - on parle des problématiques du retour à l'emploi avec la maison de l'emploi ou encore qu'on adhère au Rev (réseau d'entreprises vertaviennes)". Des valeurs pour lesquelles le Medef de Loire-Atlantique avait nommé dernièrement TMC Innovation l'un de leurs triomphes de l'insertion (3 sur 16 avaient été rétribués).

Dans la catégorie création d'emplois, la société n'a pas reçu la distinction suprême. Mais les salutations du jury. Ce qui a fait aussi chaud au cœur à Aurélien et son patron.

Lunik, le lampadaire économique

Dans TMC Innovation, il y a innovation. Plus petit des sept fabricants français de mâts d'éclairage public, la société vertavienne, qui est quand même passée de 6 à 13 salariés en deux ans, souhaite se démarquer.

Lampadaires ingénieux

Si elle ne s'occupe pas des lanternes, cela ne l'empêche pas de cogiter sur la lumière. Et sur les économies d'énergie. Souvent allumés toute la nuit, dans des endroits déserts, les lampadaires ont-ils toujours une utilité ? Le halo lumineux au-dessus des villes a souvent été dénoncé par les écologistes, les défenseurs de certaines espèces animales nocturnes, et les passionnés d'astronomie qui n'y voient plus rien dans ce trop plein de lumière. Mais tout éteindre poserait de logiques questions de sécurité.

Economie d'énergie

TMC Innovation a donc inventé Lunik. Ce mât est d'apparence classique sauf qu'il est équipé d'une puce qui, au bout d'un certain temps, change le mode d'éclairage. D'une lumière classique, il s'éteint laissant à environ 1,50 mètre du sol, une luminescence violette qui fait le tour du poteau. Résultat de 70 watts, on passe à 1,6 watt. Les villes de La Roche-sur-Yon et d'Angers très intéressées ont déjà passé commande.

En terme d'invention, l'entreprise située le long de la voie de l'hameçon a également sorti un mât solaire. L'énergie de la journée est captée et la lumière rejaillit la nuit. "La aussi, une puce pilote les leds, explique le patron du seul fabricant de mâts d'éclairage de l'ouest de la France. Mais ces poteaux sont uniquement fabriqués pour des chemins piétons car on est sur une production à 7 lux au lieu de 20 lux, comme l'oblige la sécurité routière, le long des voies. De plus, l'autonomie étant de 5 heures, cela ne peut marcher qu'une partie de la nuit".

La société qui plante 2 000 mâts dans les collectivités de quatre des cinq départements limitrophes de la Loire-Atlantique (ceul le Morbihan n'est pas couvert) travaille également beaucoup sur le design. Elle a d'ailleurs signé un partenariat avec l'école de design nantaise d'où un consultant vient une demi-journée par mois, faire un tour dans la société. Elle a aussi obtenu un fonds d'aide régional d'innovation pour avoir recruté un ingénieur. TMC Innovation ne manque décidément pas de lumières.

• TMC (Tollerie-mécanique-chaudronnerie) Innovation, 31 Rue du Mortier-Vannier à Vertou. Spécialise dans la conception, la fabrication et commercialisation de mâts d'éclairage public. Renseignements au 02 40 80 14 00.

